

● **Occupation du sol :**

Nature des principales cultures et surfaces en ha (SAU)

_____	_ _ _ ha, _ _ a
_____	_ _ _ ha, _ _ a
_____	_ _ _ ha, _ _ a
_____	_ _ _ ha, _ _ a
_____	_ _ _ ha, _ _ a
Elevage/hors-sol	Effectif réel
_____	_____
_____	_____

● **Unités annuelles de travail agricoles et extra-agricoles**

(Chef d'exploitation et membres de sa famille travaillant sur l'exploitation à plus de 50% de leur temps)

	Travail sur l'exploitation (0,5 à 1)	Travail hors exploitation (0,5 à 1)	TOTAL
Chef d'exploitation	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Conjoint	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Aides familiaux	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>
Total	<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>

● **Main-d'œuvre employée sur l'exploitation**

Nombre d'aides familiaux travaillant avec le demandeur :	<input type="text"/>
Nombre de salariés non familiaux occupant un emploi permanent :	<input type="text"/>
Nombre de salariés saisonniers (calculé en équivalent temps-plein) :	<input type="text"/>

● **Droits et quotas**

- Références laitières :
- P.M.T.V.A. (prime au maintien du troupeau vaches allaitantes) :
- Droits P.C.O. (prime compensatrice ovine) :

3 – RENSEIGNEMENTS SUR LES REVENUS

		3 derniers exercices complets connus		
		année N-2 (2.....)	année N-1 (2.....)	année N (2.....)
3-1	Revenu de l'exploitation agricole (en €)			
	Bénéfice forfaitaire notifié par l'administration fiscale ou bénéfice réel déclaré € € €
	Revenus connexes de l'exploitation (forêts, tourisme...) € € €
	Total (3.1) € € €
3-2	Revenus extérieurs du chef d'exploitation et des membres de la famille travaillant sur l'exploitation (en €)			
	Revenus du travail € € €
	Revenus de placements mobiliers ou immobiliers € € €
	Pensions de retraite, RMI € € €
	Allocations de chômage et indemnités journalières € € €
	Autres € € €
	Total (3.2) € € €
3.1 + 3.2	Revenu global (en €) € € €

4 – NATURE DES AIDES SOLLICITEES

✓ **Aide au diagnostic technico-économique**
(l'aide de l'Etat, versée à l'expert, est plafonnée à 300€)

✓ **Aide au plan de redressement**

L'aide de l'Etat au plan de redressement d'une exploitation peut atteindre 10.000€ par unité de travail non salariée, dans la limite de 2, soit 20.000 € au maximum. Elle est versée à l'établissement bancaire qui aura reçu préalablement mandat de l'agriculteur. L'établissement bancaire procédera aux régularisations financières sur les frais bancaires des prêts d'exploitation pour le compte de l'exploitant.

✓ **Aide au suivi**

(L'aide de l'Etat, versée à l'expert, est plafonnée à 600 € par suivi pour les 3 années d'assistance technique).

5 – ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

Je déclare :

- ✓ Etre âgé de 21 ans au moins et de 55 ans au plus
- ✓ Exercer à titre principal mon activité agricole (*c'est-à-dire consacrer à mon activité agricole au moins 50% de mon temps de travail et en retirer au moins 50% de mon revenu global*)
- ✓ Ne pas bénéficier d'un avantage servi par un régime obligatoire d'assurance vieillesse
- ✓ Justifier d'une capacité professionnelle suffisante (*c'est-à-dire soit posséder un diplôme ou un certificat de niveau équivalent au brevet d'études professionnelles agricoles ou au brevet professionnel agricole, soit justifier d'une pratique professionnelle de 5 ans sur une exploitation agricole*)
- ✓ Ne pas avoir bénéficié depuis les cinq dernières années d'une aide au titre d'un plan de redressement dans le cadre de la procédure « agriculteurs en difficulté »
- ✓ Certifier exactes les données que je fournis, relatives à mon exploitation et au revenu familial global

Je m'engage :

- ✓ A réaliser un plan devant permettre le redressement de mon exploitation
- ✓ A assurer le suivi de mon exploitation pendant une durée de 3 ans
- ✓ A opter, le cas échéant, au 1^{er} janvier suivant l'agrément du plan après avis de la commission « agriculteurs en difficulté », pour une comptabilité de gestion
- ✓ A apporter tous les éléments d'information permettant de déterminer le revenu familial global de mon exploitation et faisant apparaître son revenu agricole net au cours des 3 derniers exercices connus

Je prends acte :

- ✓ Que le montant de l'aide que je sollicite sera versée par l'ASP à l'établissement bancaire ayant reçu mandat de ma part, qui procédera aux régularisations financières pour mon compte
- ✓ Que je serai tenu de rembourser les sommes perçues, assorties des intérêts au taux légal, si je fournis des données inexactes ou si je ne respecte pas mes engagements
- ✓ Que ma demande ne peut être retenue si je ne remplis pas les conditions requises ci-dessus, notamment si la moyenne des revenus par unité de travail établie sur les trois derniers exercices connus est supérieure au SMIC net annuel en vigueur au 1^{er} janvier de l'année du dépôt de ma demande d'aides.
- ✓ Qu'il me sera impossible de bénéficier d'un nouveau plan de redressement pendant toute la durée du plan que je sollicite aujourd'hui (soit 5 ans)

J'autorise :

- ✓ Les agents chargés du contrôle par les instances compétentes (directions départementales de l'agriculture et de la forêt, etc...) :
 - à vérifier l'exactitude des renseignements que j'ai fournis ainsi que le respect de mes engagements
 - à vérifier, sur mon exploitation, accompagnés par moi-même ou mon représentant, la correspondance entre les éléments figurant sur ma demande d'aides et la situation réelle.

Je joins les pièces suivantes :

- ✓ Avis d'imposition ou de non-imposition des trois derniers exercices connus
- ✓ Copie de la déclaration du foyer fiscal
- ✓ Relevé d'identité bancaire et mandat exploitant/banque

